

Mieux vaut être une ortie auprès d'un ami qu'un écho.

Emerson

QUELQUES REFLEXIONS SUR LE RITE FRANCAIS

En 1808, Roëttiers de Montaleau fils, « représentant particulier du Grand Maître » (en l'espèce, Joseph Bonaparte) signait un opuscule intitulé *La Maçonnerie symbolique suivant le régime du Grand Orient de France*, en conclusion duquel il affirmait « Il y a beaucoup d'autres grades que les sept décrits dans cet abrégé, mais le Grand Orient de France a pour régime de ne reconnaître que les trois grades symboliques et les quatre ordres de Hauts Grades ».

C'est sur ce rite, appelé, dès la fin du XVIII^e siècle, « rite français », puis « rite français ou rite moderne », probablement par opposition aux divers rites écossais, et plus particulièrement au Rite Ecossais Ancien (et) Accepté (R.E.A.A.), définitivement constitué en France en 1804, que nous voudrions consacrer ces quelques observations. En nous plaçant à un double point de vue tout d'abord, il appert que son élaboration est une pièce essentielle de ce que Pierre Chevallier appelait « la polémique des Maçons rationalistes contre la Maçonnerie mystique à la veille de la Révolution » et qu'il prend place dans un contexte international marqué, notamment en Allemagne, par l'« éclectisme » de Francfort. Ensuite, parce qu'il nous a paru représenter la mentalité de bon nombre de Maçons de l'hexagone à la veille de la Révolution et qu'il devait les satisfaire, puisqu'il a perduré, au moins dans les trois premiers grades, jusqu'aux réformes de Murat en 1858, et même jusqu'à la mutation des années 1877. Les deux textes de 1801, *Le Régulateur du Maçon* et *le Régulateur du Chevalier maçon* qui concernent, l'un les degrés symboliques, l'autre les « quatre ordres supérieurs suivant le régime du Grand Orient », et, dans leurs ensemble, conformes aux textes de 1786, ont servi d'un puissant relais.

Or, il se trouve que ce rite qui a connu, pendant plus d'un demi siècle, une vaste expansion n'a jamais été sérieusement étudié. Cependant les textes ne manquent pas et forment un « corpus » très homogène qui contraste avec la grande variété des rituels antérieurs, ce qui rend une analyse relativement facile. Or, les historiens de la Maçonnerie des Lumières, que ce soit H.F. Marcy ou P. Chevallier mentionnent à peine l'initiative du Grand Orient, et seulement en tant que conséquence de la mise en ordre administrative tentée et au moins partiellement réussie, après 1773, par le duc de Luxembourg.

Or, il s'agit là d'un rite numériquement important, pratiqué par plusieurs centaines de Loges depuis la fin de l'Ancien Régime, et, ce que l'on oublie trop souvent, par un nombre élevé de Chapitres. En 1789, le Grand Chapitre du Grand Orient comptait 135 Ateliers (80 en Province, 21 à Paris, 11 aux

Colonies et à l'étranger, 10 dans les Loges Militaires). En 1812, il y avait 288 Chapitres dans l'étendue de l' « Empire Français ». Sous l'Ancien Régime, le « Rite Français » était donc, tant en Maçonnerie « bleue » qu'aux Hauts Grades, très largement majoritaire. Laissons pour l'heure de côté les rapports de force entre la Maçonnerie symbolique du Grand Orient et celle de la Grande Loge de « Clermont » a peu près élucidés maintenant par Le Bihan, et contentons nous de constater que le Rite rectifié a groupé, au mieux, une dizaine de Chapitres, que la Mère Loge du Contrat Social à Paris, la Mère Loge Ecossaise de Marseille, comptent par unités. Sous l'Empire, la Grande Loge d'Héredom de Kilwinning atteint d'après Thory, 26 Chapitres en 1811. Quant aux autres rites, leur activité paraît avoir été limitée à une seule unité (Rite primitif de Narbonne, Chapitre de la Toison d'Or, Rite de la Vieille Bru de Toulouse etc.). Même Thory doit reconnaître (*Annales Originis*, p. 198) que « il ne serait pas difficile de prouver que le rite adopté par le Grand Orient en 1786 pour les Hauts Grades n'est pratiqué que par la très grande majorité des Loges et Chapitres de France ».

Or, de ce Rite, nous savons peu de choses. En 1949, le Frère Charles Virmaud, alors Grand Orateur Adjoint du Grand Collège des Rites, publia une brochure intitulée *Le Rite Français* dans laquelle il s'efforçait de démontrer que le Rite (celui de 1949), bien qu'il ne connut ni la Bible sur l'autel, ni l'invocation au GADLU, était fidèle à la tradition maçonnique. De plus, il attribuait au Rite Français, la pratique, par le Grand Collège, des Grades du 18^e et au delà, ce qui ne nous paraît pas logique. Sans vouloir juger de la validité maçonnique des réformes de 1877 et des années ultérieures, sur lesquelles nous nous sommes déjà maintes fois exprimés, convenons que cet unique travail sort de nos préoccupations.

A l'inverse, la recherche historique contemporaine s'est passionnée pour les divers Rites Ecossais ou pour des personnalités comme Martines, Saint-Martin, ou Willermoz et a fait naître des travaux d'une grande valeur, alors que leur influence sur la Maçonnerie de la fin du XVIII^e siècle et du premier XIX^e a été bien moindre que celle de la création, en deux épisodes, en 1786, du « Rite français ». Car, c'est bien d'une création qu'il s'agit. Création que nous pouvons dater de cette même année 1786 et dont nous pouvons suivre l'évolution jusqu'à nos jours aux Grades « bleus » et jusqu'au milieu du XIX^e siècle aux Hauts Grades. A notre sens, on ne peut « rétablir » le Rite Français : ou on adopte les rituels de 1786, ou on crée quelque chose de nouveau. Même si, subjectivement, et on en a parfaitement le droit, on lui trouve des insuffisances. On peut penser qu'un Rite est comme les Sept Conciles Oecuméniques de l'Eglise orthodoxe, on l'admet ou on ne l'admet pas, mais il n'est au pouvoir de personne de le changer. C'est, d'ailleurs, ce qui se passe au Rite Ecossais Rectifié ou l'on pratique strictement les grades composés à la fin du XVIII^e siècle. Même l'on pense, avec A. Mellor (qui ne paraît pas connaître les rituels de 1786) qu'au moment du

Régulateur, le rite avait déjà connu des « déviations » rationalistes. Déviations par rapport à qui, et par rapport à quoi ? Nous avons affaire à un texte maçonnique qui reflète très largement l'opinion majoritaire du Grand Orient en 1786 - ou à la rigueur en 1801-, personne n'en a jamais discuté la validité ni la « régularité ». Tenons nous en là, et ne commettons pas le péché d'anachronisme, péché contre l'esprit pour les Historiens, le seul qui ne pourra pas être pardonné d'après l'Écriture... Mais avant de procéder à l'analyse de ces rituels, quelques mots d'introduction historique seront, nous le pensons, utiles.

L'année même de sa création, le 27 décembre 1773, le Grand Orient ordonnait une révision et une nouvelle rédaction des Hauts Grades. Une commission formée de trois frères éminents, Bacon de la Chevalerie, Stroganoff et Toussaint en fut chargée. En attendant, il ordonnait aux Loges de renoncer à travailler au-delà du 3^e degré « ainsi qu'il le faisait lui-même » Thory affirme que les trois avaient « pour instructions secrètes de créer une Maçonnerie nouvelle en écartant tous les degrés qui pouvaient appartenir aux anciens Rites qu'on voulait faire oublier ». Mais le dignitaire du Rite Ecossais Philosophique n'est pas un témoin toujours digne de confiance.

La commission n'aboutit pas. H.F. Marcy pense, et peut être avec raison, que Bacon, déjà élu Cohen depuis 1763, informé dès le 19 juin 1773, de l'existence du Rite Réformé de Dresde (Stricte observance Templière) et de son probable développement en France, rite dont lui-même, puis plus tard Stroganoff devaient devenir dignitaires avant même le Convent des Gaules de 1778, pensait qu'une alliance entre Grand Orient et « Directoires Ecossais » de la Stricte Observance pouvait régler le problème. Bien entendu, nous n'entendons pas ici parler des « traités » de 1775-76, des réticences qu'il souleva, de l'échec final. Les Loges refusèrent de se laisser « rectifier », Conseils et Chapitres conservèrent leur indépendance.

On peut donc penser que l'attitude de Bacon entraîna son retrait et le remplacement de la première commission par une seconde, créée le 24 mars 1776, avec Guillotin, Morin, Brest de la Chaussée et Savalette de Langes, tous hostiles (comme Guillotin), rivaux (comme Savalette) ou, pour le moins indifférents, au Rite Rectifié. Nous savons qu'ils réclamèrent « les connaissances et lumières des Loges » mais sans connaître le résultat de cette enquête. Par contre, il n'est pas douteux qu'ils commencèrent à entreprendre, parallèlement, la réforme des Hauts Grades et celle de la Maçonnerie « bleue », mais ils n'aboutirent pas davantage.

Devant cette carence, le Grand Orient institua, le 18 juin 1782, une Chambre des Grades qui se trouvait, dans son organigramme, sur pied d'égalité avec les autres « Chambres ». Nous ne savons rien de ses travaux, sinon leur aboutissement, début 1786, et l'adoption, en Assemblée Générale, des rituels, tant de la Maçonnerie « bleue » que celle des Hauts Grades (que l'on appelle « Symbolique »

dans les textes, alors que ce terme désigne aujourd'hui, au contraire, les trois premiers degrés).

C'est par cette Maçonnerie des Hauts Grades que nous commencerons. H.F. Marcy tout comme P. Chevalier pensent que l'activité de cette chambre n'a pas été étrangère au regroupement des Chapitres qui se produit à partir de 1784. Se crée le « Grand Chapitre » (Grand Chapitre Général, Grand Chapitre Métropolitain) qui rallie, au départ, ce qui restait des Empereurs d'Orient et d'Occident et des Chevaliers d'Orient des années 1760 et qui cherche à se soumettre la Province. Que ce Grand Chapitre ait accepté, en 1785, sans critique, la fameuse « patente Gerbier », document authentiquement faux, prétendant remonter à 1721 et rédigé, à en croire cette mauvaise langue de Ragon, sur la table d'un cabaret parisien, n'a, en la circonstance, qu'une valeur anecdotique. Le fait essentiel est que ce regroupement se soit fait, d'abord officieusement, puis le 17 février 1786, officiellement, sous le patronage du Grand Orient. Désormais, les Hauts Grades seront pratiqués par « Le Grand Orient, en son Grand Chapitre ».

Les cogitations de la Chambre des Grades et la « réunion » du Grand Chapitre avaient abouti à l'élaboration du « Rite Français » à sept degrés. En plus des trois Grades initiaux sur lesquels nous reviendrons, le Grand Orient admettait quatre « ordres » qui, désormais seront seuls reconnus authentiques par lui, à savoir Elu (Elu Secret) - Ecosais (Grand Ecosais ou Grand Elu Ecosais) - Chevalier d'Orient (Chevalier d'Orient ou de l'Épée) - Rose-Croix (Souverain Rose-Croix ou Souverain Prince Rose-Croix).

Sur quels documents les éminents Frères de la Commission et de la Chambre se soit-ils basés ? Une tradition veut qu'ils aient utilisé un rituel de 25 Grades qu'ils auraient synthétisés. Ce n'est nullement impossible, mais il est évident qu'il ne peut s'agir des fameux 25 degrés du « Rite de Perfection », tout d'abord (et c'est là une raison majeure !) parce que nous ne sommes nullement assuré de son existence réelle, ensuite parce que les 7 Grades supérieurs du système ne se retrouvent pas dans le rite français. On ne peut nier à priori une incidence du rite à sept degrés de la Mère Loge Ecosaise de France à l'Orient de Marseille avec ses quatre grades supérieurs - Maître Eu ou des Neuf - (Parfait Maître - Vrai Ecosais Vrai d'Ecosse - Chevalier de l'Épée surnommé Chevalier de l'Orient ou de l'Aigle - Rose Croix - Les titres, on le voit, correspondent sensiblement, encore que l'inspiration en soit sensiblement différente. Il n'empêche qu'avec toute son autorité, le Frère Rouyat considère le rite marseillais comme « aux origines du Rite Français », affirmation qui prête à confusion. On peut penser aussi au « premier rite lyonnais » également à sept degrés, à la Maçonnerie « adhoniramite » de 1781 et à bien d'autres choses.

L'opération réalisée par le Grand Orient et qui, dans une certaine mesure, s'est poursuivie jusqu'à nos jours, a été, on s'en doute, violemment critiquée par l'écosais strict qu'était Thory « il est aisé de voir que ces quatre ordres ne sont que le produit d'une compilation faite dans une multitude de

grades pris à contribution pour former leur ensemble. Une singularité, qui probablement avait eu un motif particulier, c'est que le troisième Ordre fut appelé du nom d'Écossais, pour indiquer sans doute que les nouveaux Grades, contenant la quintessence de toutes les connaissances maçonniques, celles comprises dans le troisième Ordre réunissaient, dans leur entier, les lumières de l'Écossisme. Il affirme (ce qui ne paraît pas évident !) que suite à cette réforme, les Chapitres étrangers se fermèrent aux Maçons français, mais n'en apporte qu'une preuve, le discours prononcé en 1802 par l'Orateur de la Loge parisienne « Les Elèves de Minerve », restée fidèle aux anciennes traditions et, par là, exclue en 1801 du Grand Orient. Témoignage suspect donc. Plus sérieux, sinon absolument convaincant, est le même Thory lorsqu'il affirme : « Il est possible que l'orgueil national, plutôt que l'esprit de parti ait contribué pour beaucoup à ce changement... peut-être même crut-il rendre service aux Loges en les débarrassant d'une multitude de grades dont quelques-unes étaient sans but, sans suite, sans ordonnance... » (*Annales Originis*, p. 69 et sqq.).

On devine que telle n'est pas l'opinion de Ragon (*Orthodoxie maçonnique* p. 143 et sqq.) qui reproche surtout au Grand Orient d'avoir faite sienne la date de 1721 donnée par la fausse patente Gerbier et de l'avoir maintenue jusqu'en plein XIX^e siècle. Pour le reste, il constate « le but secret du Grand Orient était de s'agréger le Grand Chapitre Général de France dont la régularité originelle lui importait peu. Il voulait s'en servir comme une massue pour anéantir l'écossisme, ou, du moins mettre un terme aux envahissements intolérables et à l'ambition dominatrice des établissements de toute sorte, prétendus écossais. » Effectivement, le Grand Orient, s'il accepte en son sein les Hauts Grades, n'entend pas se faire dominer par eux, comme ce fut bien souvent le cas de l'ancienne Grande Loge et comme, en 1771-72 avait tenté de le faire le Conseil des Empereurs.

Continuons rapidement l'histoire. Grand Chapitre et Chambre des Grades poursuivirent leurs travaux jusqu'à la Révolution et étaient reconstitués en 1799 où le Frère Milly signe en qualité de « Président de la Chambre des Grades ». En 1805, était créé le « Grand Directoire des Rites », puissance « dogmatique » et un « Grand Chapitre » chargé de l'administration des Grades capitulaires. En 1815, lorsque le Grand Orient décida de « reprendre ses droits » sur le Rite Écossais Ancien et Accepté décision qui a maintes fois été critiquée - fut créé un « Grand Consistoire des Rites » qui devint, en 1826, le « Grand Collège des Rites » toujours existant, mais dont l'organisation s'est, en fait, alignée sur les Suprêmes Conseils de Rite Écossais.

L'histoire de l'agonie des Hauts Grades du « Rite Français » n'a jamais été faite. Les différents « tuileurs » du XIX^e siècle - dont Vuillaume et Teissier, les plus célèbres, en parlent. Encore, dans sa troisième édition de 1883, le second de ces auteurs, titulaire du 33^e grade, met en tête de son volume la « Maçonnerie française comprenant sept grades suivant le régime du Grand Orient de

France », en traitant les 4^e, 5^e et 6^e grades de « premier - second - troisième Ordre de Rose Croix ». Encore en 1873, le Chapitre toulousain « l'Encyclopédique » affirmait travailler au Rite Français. En fait, les Grades intermédiaires paraissent avoir reculé dès l'Empire, car nous ne trouvons plus, dans les « qualités » maçonniques indiqués dans les tableaux les qualifications d'Elus, d'Ecosais, de Chevalier d'Orient, si fréquents sous l'Ancien Régime. La plupart des Loges parisiennes influentes et celles des Orients importants s'étant dotées d'Aréopages du 30^e degré, le Rite Ecosais a fini par absorber le rite français qui n'est aujourd'hui plus pratiqué rue Cadet, encore que le Grand Collège affirme toujours le posséder. Quelques tentatives de résurrection, au niveau Chapitral, ont été tentées par la Loge Nationale Française. Conclusion paradoxale : les Frères « français » de la rue Cadet travaillent à leur Rite aux trois premiers Grades sous les auspices du Grand Orient et au Rite Ecosais Ancien et Accepté à partir du 4^e degré sous les auspices du Grand Collège des Rites. Par contre, les Frères « Ecosais », tant Anciens et Acceptés que « rectifiés » restent fidèles à leur rite tout le long de leur « cursus » maçonnique.

Revenons à la Maçonnerie « bleue ». La Chambre fournit son travail dès le début de 1786 et celui-ci fut adopté par le Grand Orient, en Assemblée Générale le 7 janvier 1786. Un exemplaire existait en 1929 au Grand Collège des Rites et A. Groussier a pu en extraire et publier le rituel d'apprenti. Il semble avoir disparu, en tous cas, on n'en a plus trouvé de traces. Il en existe un second, postérieur puisqu'il mentionne des « changements » à effectuer « depuis que la France est en République ». Le toast au Grand Maître étant supprimé, le texte est postérieur à l'abdication d'Egalité (22 février 1793) et antérieur à la Restauration consulaire, puisqu'il est question seulement de la santé de la « République Française » et de « la conservation et la prospérité de ces armes ». On peut donc hésiter entre n'importe quelle date de 1793 et 1799. Ce texte est semblable, mot pour mot, à celui publié par Groussier, au moins pour le 1^{er} grade. Malheureusement, nous n'avons pu trouver, de ce second manuscrit, qu'une photocopie déposée aux Archives du Grand Orient de France et dont personne n'a pu nous indiquer l'origine.

Existent également, au Grand Collège, des rituels dispersés de chacun des quatre Grades Supérieurs du Rite Français qui, eux aussi, sont de l'extrême fin de l'Ancien Régime ou du Directoire. De plus, l'ensemble de ces documents est peu différent du *Régulateur* de 1801, oeuvre probable de l'entourage de Roëttiers de Montaleau, bien connu, récemment « reprinté » et dont Corneloup avait déjà dégagé l'originalité. Nous utiliserons donc, pour le Grade d'Apprenti, le texte publié par Groussier en regrettant qu'il n'ait pas jugé utile de poursuivre son oeuvre et pour les autres, le manuscrit du Grand Orient.

Intéressante aussi est la technique d'envoi aux Loges qui dure, théoriquement, jusqu'à Murat. Par circulaire du 10 juin 1786, le Grand Orient établit la règle les Cahiers devaient être « transcrits » et

envoyés aux Loges sous forme manuscrite, moyennant une somme de 45 L. Elles recevaient 4 Cahiers pour les trois grades symboliques, un pour le Vénérable, un pour chacun des surveillants et un pour l'Architecte qui étaient envoyés en deux paquets, ouverts en Loge et conservés dans une cassette fermée à clef. Une autre circulaire du 2 janvier 1788 simplifia les formalités. Si la Loge était couronnée par un Chapitre, la méthode d'envoi était la même, mais il en coûtait 60 livres aux amateurs.

Cette trop stricte réglementation fut-elle strictement respectée ? Nous ne savons rien sur le XVIII^e siècle, mais sous l'Empire, les Loges firent des transcriptions illégales, des modifications, voire même des impressions. Le *Régulateur* de 1801 est la plus célèbre de ces transcriptions, encore que, de l'avis unanime, il ait été parfaitement conforme. Puis, après 1803, les « instructions », les « catéchismes », les « Tuileurs », « Manuels » ou « Guides » se multiplient.

De plus, dès avant 1789, les rituels du Grand Orient connaissent de la concurrence. Dès 1740, le style « Franc Maçonnerie démasquée » avait fait fureur. Par la suite, et malgré les multiples interdictions des Obédiences, des Frères composaient des rituels. C'est ainsi que le *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite* de Guillemain de Saint-Victor (1781) a été maintes fois réimprimé et a obtenu mieux qu'un succès d'estime.

Les observations faites, il est permis de se demander comment les Frères ont repris les documents que leur envoyait Paris. Avec beaucoup de respect, sans doute, ainsi qu'en témoignent notamment les procès verbaux d'installation des Loges ou d'« ouverture des paquets ».

Une lettre de Décembre 1786 de l'Atelier « Les Amis de la Paix », Orient de Bourges témoigne de la satisfaction des Frères au reçu du texte codifiant les trois premiers Grades « Il y avait longtemps que les Loges régulières de France attendaient de votre sagesse, de vos lumières et de votre sollicitude, un ouvrage uniforme, un guide fidèle de la véritable signification des emblèmes de l'Art Royal.

Chaque Atelier avait ses principes, ses dogmes et sa morale, mais presque tous ces principes, ces dogmes, cette morale étaient disparates et présentaient ici des mots vides de sens, là des histoires ouvrages de l'esprit et de l'erreur dont la source se perdait dans la nuit des temps, de façon que les enfants de la Vraie Lumière voyageaient perpétuellement dans les ténèbres depuis plusieurs siècles. Le temps est enfin venu où les Vénérables Maîtres n'auront plus qu'un même esprit, le même but, les mêmes principes et c'était à vos soins et à votre zèle que cette heureuse révolution était réservée ».

PERRONIN (Ch.), Les Francs-Maçons berruyers au XVIII^e siècle, in *Recueil des Actes de l'IDHERM* - 1978-79, Paris 1980, p. 222). Ce texte témoigne donc du fait que, en 1786, les Loges avaient chacune leur rituel ou leurs petites habitudes. L'« officialisation » de 1786 les a-t-elle

supprimée ? C'est probablement douteux. Mais nous n'en avons aucune certitude. Que retenir du texte de Groussier qui nous parle d'une « formule d'initiation » adoptée par le Grand Orient, « prescrite à toutes les Loges de sa correspondance pour maintenir l'uniformité si désirable entre la Fraternité » et précise : « Le Grand Orient de France s'est enfin occupé de la rédaction d'un protocole d'initiation aux trois premiers grades ou Grades symboliques. Il a cru devoir ramener la Maçonnerie à ses usages anciens que quelques novateurs ont essayé d'altérer et rétablir ces premières et importantes initiations dans leur antique et respectable pureté. Les Loges de la correspondance devront donc s'y conformer de point en point afin de ne plus offrir aux Maçons voyageurs une diversité aussi révoltante parce que contraire aux vrais principes de l'Art Royal ». D'autant plus que cette formule sera répétée dans toutes les introductions des rituels imprimés, officiels ou non. Retenons aussi le concept de retour à une tradition oubliée ou oblitérée qui est une permanence au Grand Orient et à propos de laquelle on pourrait dire bien des choses et rappeler que bien des sottises ont été dites.

*

**

Arrivons-en maintenant à l'analyse des textes en progressant dans la connaissance maçonnique, démarche qui nous paraît tout à fait légitime. Nous diviserons cette partie de notre travail en deux parties l'une consacrée aux trois Grades symboliques, l'autre aux quatre grades supérieurs. Bien entendu, nous privilégierons l'aspect « idéologique » des rituels, tout en sachant bien que leur aspect « initiatique », pour le moins aussi important, nécessiterait une étude d'une autre ampleur. Aussi ne manquerons nous pas d'y faire allusion.

I

LES GRADES SYMBOLIQUES

Nous rappelons que nous utilisons ici le texte publié par Groussier pour le Grade d'Apprenti et le document du Grand Orient pour les deux autres Grades après avoir constaté que le rituel Groussier est mot à mot semblable à l'autre document pour le premier, le seul que l'ancien Grand Maître ait publié. L'« avant propos » du Grade d'apprenti définit l'Ordre : c'est une « association d'hommes vertueux et sages dont l'objet est de vivre dans une parfaite égalité, d'être intimement unis par les liens de l'estime, de la confiance et de l'amitié sous la dénomination de Frères et de s'exciter mutuellement les uns et les autres à la pratique de la vertu », d'où l'exigence de n'admettre dans la Loge - c'est-à-dire dans l'ordre tout entier - que des sujets dont on n'ait point « à rougir aux yeux des Maçons de tout l'Univers ».

Suivent de longs « préalables ». L'admission ne peut être arrêtée que « dans la troisième assemblée

en comptant celle ou elle aura été proposée » et qu'après un délai de 45 jours - l'unanimité est requise après plusieurs scrutins, des commissaires peuvent être nommés. Après quoi a lieu l'initiation.

Le rituel débute par un nouveau « préalable » : le profane est conduit dans la « Chambre des Réflexions » où sont « tracées » « des sentences d'une morale pure et des maximes d'une philosophie austère » dont quelques exemples sont indiqués. Ce Frère « préparateur » lui donnera par écrit « les questions suivantes à résoudre ou des semblables » :

-« qu'est-ce qu'un honnête homme se doit à lui-même ?

-que doit-il à ses semblables ?

- que doit-il à sa patrie ? »

Le rituel présente ensuite l'« ouverture » des travaux - vérification de la « couverture » du Temple, mise à l'ordre et tuilage des Frères, âge symbolique, signe et batterie, lecture du procès verbal et « sanction de la planche de nos derniers travaux » suivi d'une nouvelle batterie -réception des Frères visiteurs, puis des députations de Loges et des dignitaires, selon un cérémonial très précis.

Nous arrivons ensuite à la réception du profane. Il est dépouillé de son glaive et de ses métaux amené « ni nu, ni vêtu », par les surveillants devant le Vénérable qui lui pose des questions et lui annonce qu'il va subir les épreuves, lesquelles consistent en trois voyages entre lesquels il subit les purifications par l'eau et le feu. On lui fait faire un « acte de bienfaisance », on le menace (simplement) de le faire signer son obligation avec son sang, suit le calice d'amertume, puis le « néophyte » amené au bas de l'autel, s'agenouille. Le Vénérable le prévient que l'engagement « ne contient rien qui puisse blesser le respect que nous devons tous à la Religion, notre amour et notre fidélité pour notre souverain, ni le respect dû aux bonnes moeurs », et le postulant « jure sur les statuts généraux de l'ordre et sur ce glaive, symbole de l'honneur, devant le Grand Architecte de l'Univers (qui est Dieu) » de garder les secrets, de secourir ses Frères et de se conformer « aux statuts et règlements de cette respectable Loge », prononce la malédiction traditionnelle et l'invocation : « que le GADLU me soit en aide ». On donne la Lumière, le nouveau Frère est amené aux pieds du « trône » et le Vénérable prononce la formule de réception « À la gloire du GADLU et au nom du G.O.D.F., sous les auspices du souverain Grand Maître ». Après quoi, le Maître des Cérémonies lui apprend le « pas », le Vénérable lui remet le tablier et les gants, lui communique les « mots, signes et attouchements » et le fait « reconnaître »; l'« Instruction » suit.

Retenons de cette instruction la définition du Maçon « homme libre, également ami du pauvre comme du riche s'ils sont vertueux » - le sens des « trois coups » : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira - la définition des « Trois Lumières » : le

Soleil, la Lune et le Maître de la Loge, le nom de la Loge, « Loge de Saint-Jean ».

Le rituel de clôture rappelle simplement l'âge, l'heure symbolique, et se termine par la mise à l'ordre, le signe, la triple batterie et le vivat.

La fin du texte est consacrée au rituel de « banquet ». Le Grand Orient conserve les appellations devenues traditionnelles des ustensiles et des mets - les sept santés (« Le Roy, notre monarque... La Reine, son auguste épouse et... tous les souverains protecteurs des Maçons.. La Prospérité de la France - le Grand Maître, les Grands Officiers, les Grands Maîtres étrangers - les Vénérables », la prospérité de l'Ordre

- le « Très Vénérable », santé « commandée » par le premier surveillant ;

- les 1^{er} et 2^e surveillants - les Frères visiteurs - les Frères nouvellement initiés (« s'il y en a ») - les « Maçons répandus sur la terre, tant dans la prospérité que dans l'adversité, à propos desquels le Vénérable dit « adressons nos vœux au GADLU pour qu'il puisse secourir les malheureux et conduire les voyageurs à bon port ». Après quoi on chante en chœur « Frères et compagnons de la Maçonnerie... », on tire une dernière batterie. La cérémonie du « baiser de paix » est « louable ». Mais, avant de clore, le Vénérable fait lire la « planche des travaux de banquet » et demande « s'il n'y a pas de proposition pour le bien de l'Ordre en général et celui de cette Loge en particulier », puis il frappe trois coups de maillet et invite les Frères à se retirer.

Résumons ce que nous avons déjà esquissé il y a quelques années au Colloque de la V.U.B. (Bruxelles 1977). Ce rituel de 1786 frappe surtout par ce qu'il ne contient pas. Rien n'est précisé des objets qui doivent se trouver sur l'autel du Vénérable, sinon une discrète allusion à l'Épée qui consacrera le nouveau Maçon. Ce qui fait qu'il est impossible de savoir si la Bible figure ou non sur le dit autel mais il ne convient pas de tirer des conclusions excessives de ce fait qui n'est peut-être qu'un oubli.

L'absence du Grand Architecte et de sa « Gloire » dans les très simples cérémonies d'ouverture et de clôture des travaux - l'inexistence de prières, sauf à la fin de la rituel du banquet pour demander au Grand Architecte de bénir les frères voyageurs - l'absence de caractère religieux dans la qualité même du Maçon telle qu'elle est définie dans le préambule - le fait que l'on ne demande pas au postulant quelle est sa confession - la « laïcisation » du Cabinet de réflexions dépourvu de toute résonance mystique - l'absence, dans le questionnaire, des « Devoirs envers Dieu », devenus de fait, purement facultatif - le fait que le candidat, lors de son engagement, pose sa main sur un glaive « qui est à plat et en travers de l'autel » - l'absence du Volume de la Loi Sacrée parmi les Trois Lumières dévoilées au nouveau Frère dès son initiation, tout cela témoigne d'une évolution parfaitement conforme à la mentalité « éclairée » du Siècle des Lumières.

On n'est toutefois pas en droit de parler d'un « agnosticisme » des rédacteurs. Bien que réduit à une portion quelque peu congrue, le Grand Architecte est présent dans l'obligation où il est bien précisé que le GADLU est Dieu. Vision théiste et non déiste puisqu'on prend l'Eternel à témoin du serment et qu'on lui demande son aide pour accomplir les exigences auxquelles on vient de souscrire. Dieu vivant et personnel à qui l'on s'adresse au cours du banquet et à la « gloire » duquel est initié le candidat. Attaches religieuses encore dans le fait qu'on avertit le récipiendaire que son serment ne peut blesser le respect dû à la Religion, et dans certaines expressions de l'instruction, notamment l'emploi traditionnel de « Loge de Saint-Jean » et l'interprétation évangélique des « trois coups ».

Laissons de côté la présence d'éléments empruntés à l'hermétisme dont les plus évidents sont l'existence du Cabinet de Réflexions, inconnu de la Maçonnerie anglaise et la présence, timide il est vrai, des « épreuves », ou à la chevalerie, particulièrement le fait que la consécration a lieu d'abord avec le maillet, mais surtout avec l'épée « symbole de l'honneur » sur laquelle est prêtée l'obligation.

Constatons - pour l'avoir expérimenté - que le rituel d'ouverture et de fermeture, pratiqué en Loge en 1982, n'a choqué personne et que les Frères du Grand Orient actuel s'y sont trouvés parfaitement à l'aise. La même expérience n'a pu être faite - mais le sera ! - pour les autres textes (d'initiation et banquet).

Sur le plan rituel (n'employons pas le barbarisme « rituelique ») nous renvoyons à Corneloup (*La Chair quitte les os*. Paris, 1968, p. 128 et sqq.). Il note l'unanimité requise pour l'initiation - la simplicité de l'ouverture et de la fermeture des travaux - l'absence d'épreuves physiques et la sobriété des commentaires - le fait que le « serment » ait été remplacé par l'« obligation », mais le mot « serment » est utilisé par la suite - le rite des « épées » lorsque la Lumière est donnée -. Il aurait pu constater aussi que ce qui sépare encore aujourd'hui le rite français du rite écossais - position des surveillants, « interversion » des colonnes et des mots sacrés - absence des bougies autour du Tableau de Loge, rythme des trois coups, existait déjà. Enfin, le fait que le Vénérable ne s'adresse au 2^e surveillant que par l'intermédiaire du premier, disparu en 1887.

*

**

A partir des années 1730 où le Grade de Maître finit par s'imposer, - rappelons qu'il était inconnu d'Anderson en 1723 - celui de compagnon qui n'achève plus le cursus de la Maçonnerie symbolique fait problème. Et, au fond, un problème qui, jusqu'à nos jours n'a jamais été que mal résolu et de façon différente selon les rites. Il arrivait d'ailleurs souvent, au XVIII^e siècle, que l'on élevât les profanes directement au Grade de compagnon, (« Apprenti et compagnon ») ou que certains éléments rituels (l'escalier à vis, les « cinq points ») se sont trouvés, selon les textes, tantôt au 2^e

grade, tantôt au 3^e. Ce qui risquait d'aboutir à un certain vide symbolique.

Conformément à une tendance dominante dans la Maçonnerie de la fin du siècle, le Rite Français a bien soin de séparer les trois Grades. On ne peut être compagnon qu'après avoir assisté à 5 « Loges d'instruction » et il faut avoir « 23 ans accompli » et maître qu'après « sept assemblées » et 25 ans. A chacune des deux promotions a lieu un vote, réservé aux titulaires du Grade postulé et un « examen » ou même deux « Le Vénérable lui fera plusieurs questions tirées du Grade d'apprenti », le grade est basé sur le chiffre 5 - cinq pas, batterie de cinq, cinq « degrés mystérieux du Temple » qui sont symbolisés ici par les cinq marches que doit franchir le postulant avant de prêter son obligation, et, surtout, les cinq « voyages » qu'il doit accomplir, les cinq principaux signes, les cinq ans d'âge - tout ceci étant parfaitement traditionnel. S'ajoute l'idée, sans cesse rappelée, qu'il faut, symboliquement, cinq années d'apprentissage qui sont évoqués dans les voyages.

Ces voyages marquent une nette prédominance de l'opératif. A travers les outils maillet et ciseau, puis compas et règle, règle et levier, équerre et règle - le postulant apprendra les progrès qu'il est censé avoir effectué dans la technique des matériaux - « dégrossissement » à l'aide du maillet et du ciseau, de la pierre brute, puis, éléments de Maçonnerie pratique, c'est-à-dire tracer des lignes sur les matériaux dégrossis, « conduire des pierres et des matériaux », construction et élévation des bâtiments, enfin, théorie, dans le cinquième voyage au cours duquel le postulant, les mains libres « doit employer cette année à l'étude de la théorie ».

Bien entendu, le commentaire effectué par le Vénérable après chaque voyage s'accompagne de considérations morales : on ne peut se dispenser du travail « dur et pénible du maillet et de la conduite attentive et pieuse du ciseau » - l'ignorance est notre premier apanage, mais l'éducation « nous ouvre le chemin des sciences » - le levier « supplée à ce qui manque de forces naturelles » - les hommes « obtiennent » une « supériorité sur leurs semblables par le zèle, l'assiduité et l'éminence de leurs connaissances » - « Livrés à nous mêmes », nous sommes « bientôt détournés... du chemin de la vertu à moins que des efforts continuels, une étude constante ne nous tiennent en garde contre la séduction le vice et la fougue des passions ».

On voit dans ce rituel, l'absence à peu près totale de la tradition chevaleresque. Une trace toutefois contrairement à nos habitudes actuelles, les Frères portent le glaive au moment de l'introduction du récipiendaire et lors de son obligation, laquelle est faite à la fois par l'épée et par le maillet (on frappe cinq coups sur l'épée). Enfin, l'ésotérisme en est totalement absent. L'aspect « spiritualiste » reste sensiblement le même qu'au premier degré. On n'invoque le Grand Architecte, ni à l'ouverture des travaux, ni à sa fermeture. L'obligation est prêtée devant lui et la « consécration » est faite à sa Gloire. Une évocation est faite lors du « premier voyage » où l'on rappelle que la finalité de l'Ordre est de « construire un Temple élevé au Grand Architecte de l'Univers ». Mais nous le retrouvons

dans l'interprétation de l'Etoile « mystérieuse » emblème « du Génie qui élève aux grandes choses et, avec plus de raison encore, elle est le symbole de ce feu sacré, de cette portion de Lumière divine dont le GADLU a formé nos âmes, aux rayons de laquelle nous pouvons distinguer, connaître et pratiquer la vérité et la justice ».

Quant à la lettre G., le rituel donne les deux interprétations « grandes et sublimes idées ». L'un est le monogramme d'un des noms du Très Haut, source de toute lumière, de toute Science », l'autre étant le mot Géométrie. A noter qu'on ne précise pas ici, à l'inverse de ce qui existe dans d'autres rituels de l'époque, que le nom du Très Haut est « God » et que la Géométrie est la « cinquième des sciences » selon une interprétation du canon médiéval (d'anciens manuscrits parlent de la septième).

Comme il se doit, le mot sacré et le mot de passe sont « vétero testamentaires ». L'Instruction reprend les deux sens de la lettre G., insiste sur les Colonnes, définit la Loge, sa forme, ses dimensions, les Trois piliers, les Trois ornements (« L'Etoile flamboyante est l'emblème du GADLU qui brille d'une lumière qui n'emprunte que de lui seul »), les Trois bijoux mobiles et les Trois bijoux immobiles dont est donné une interprétation morale, la description du « Maître » habillé d' « Or et d'Azur » - l'or signifiant la Richesse et l'azur la Sagesse, deux dons que le GADLU accorda à Salomon. Notons encore une fois que le Volume de la Loi Sacrée n'est pas mentionné.

On constate tout d'abord qu'il s'agit là d'un véritable rituel élaboré, plus complexe que tous ceux que nous connaissons. Pour Pérau (1740), on se contente d'apprendre au postulant le sens du signe « pectoral », celui de la lettre B et l'opposition entre la pierre brute et la pierre taillée, le rituel de la Grande Loge Ecossaise de Marseille connaît bien les cinq voyages, mais ils sont faits sans commentaires, il ignore l'Etoile flamboyante. La Maçonnerie adhoniramite connaît la lettre G. « géométrie, cinquième des Sciences », et interprète l'Etoile flamboyante comme « le centre d'où part la Vraie Lumière », et évoque Jean Baptiste.

Dans notre rituel, l'adhésion au GADLU reste aussi parfaitement entendue qu'au grade d'Apprenti. Par contre, la rationalisation apparaît très nette dans le retour vers l'opératif, la tentative de justifier les cinq années de compagnonnage par une progression technique, enfin et peut être surtout la quasi disparition du caractère chevaleresque de l'Ordre et l'occultation complète de l'ésotérisme, l'un et l'autre relayés par des considérations morales qui se développeront au XIX^e siècle.

*

**

Le Grade de Maître a toujours fait problème, car nous n'en connaissons pas les origines authentiques et il n'est pas lieu, ici, de résumer les multiples hypothèses émises à ce sujet. De toute façon, la Maîtrise

- à l'inverse des deux premiers grades - bénéficie d'une « légende d'ordre » autour de laquelle il est permis de broder, que l'on peut interpréter de façons diverses, que l'on peut présenter au postulant un peu selon son gré, mais qui n'en demeure pas moins intangible et universelle. La légende de l'Architecte Hiram constructeur du Temple de Jérusalem, mis à mort par trois « mauvais compagnons » alors qu'il inspectait les travaux, la « quête » de son corps par les Maîtres envoyés par Salomon, la découverte de l'Acacia, puis du corps. Ce psychodrame, parlé ou vécu de façons diverses, est un des éléments du fond commun de la Maçonnerie, tout autant que l'explication finale : Hiram ressuscite symboliquement dans le nouvel admis à la Maîtrise.

Bien que d'inspiration vétero testamentaire, le Grade est probablement plus ésotérique que véritablement chrétien, encore que ses auteurs anonymes ont très visiblement sans cesse côtoyé la peur du blasphème (mort d'Hiram : mort du Christ, résurrection d'Hiram : résurrection du Christ). Ils l'ont évité en précisant qu'Hiram est bien mort (« La Chair quitte les os ») et que ce n'est que d'une manière symbolique qu'il revit en nous. Il est probable que c'est pour éviter ce genre d'accusation (qui pouvait mener loin sous l'Ancien Régime), que, dans le Grade, la présence divine est plutôt discrète. Toujours pas d'allusion dans l'ouverture ou la fermeture des travaux - on parle à deux ou trois reprises de « l'Eternel » ou du « Roi des Rois » dans le récit de la construction du Temple -. Comme aux autres Grades symboliques, le serment est prêté « en présence du Grand Architecte de l'Univers », on lui demande son aide et la consécration faite à sa Gloire. Ce que nous connaissons déjà. Quelques autres allusions - lors de la remise du « tablier » (blanc à bordure bleue), le Très Respectable donne l'interprétation suivante (qui a disparue depuis) : « La couleur bleue dont il est bordé doit vous rappeler sans cesse qu'un Maçon doit tout entendre d'en haut et que c'est en vain que les hommes prétendent construire si le Grand Architecte ne daigne construire lui-même ».

L'emploi de l' « ancien mot de Maître » - ici exprimé par le terme « Jehovah » ou Jehova - est traditionnel et déjà mentionné par Pérau (1740). Mais ici, il y a nouveauté, et, à notre sens, involution à partir des Grades Supérieurs - « Ecosais », voire Rose Croix - le nom de l'Eternel est gravé dans le centre d'un triangle surmontant l'Acacia déposé sur le tombeau d'Hiram. Ce Rite est en étroite relation avec la mutation de la « parole » qui était l' « ancienne parole » ou l' « ancien mot de maître » dans Pérau, et qui signifie, en Hébreu, l'« Etre Suprême » dans Guillemain de Saint-Victor. Parfaitement illogique si on songe qu'elle a été « perdue » et qu'on la retrouvera aux Grades ultérieurs. Plus raisonnable, lorsque les Maîtres qui ont conduit la quête décident de changer le mot « Il se pourrait que les assassins eussent, à force de tourments, arraché de notre Respectable Maître le mot et le signe de Maître, n'êtes-vous pas d'avis que le premier signe que l'un de nous fera et le premier mot qu'il prononcera, si nous trouvons le corps d'Hiram, soient désormais le mot et le signe de reconnaissance... ».

Il y a donc un effort de rationalisation du rite dans lequel cependant les auteurs du texte s'efforcent de conserver le caractère ésotérique tout en le rendant intelligible dans une dialectique « éclairée » et souvent moralisante. Le récipiendaire doit être conduit dans la chambre des réflexions « sur les murs de laquelle on aura placé des maximes analogues à la réception » et le Frère préparateur lui aura tenu un discours « sensé, sérieux et moral », la mise en scène est dramatique sans plus éclairage sourd, Frères vêtus de noir, chapeau en tête, glaive en main : « cela doit se faire dans le plus grand silence, avec un appareil imposant, de manière à imposer au Récipiendaire quelque inquiétude sur la conduite qu'il a tenue et sur les légèretés qu'il a pu se permettre ». Ce désir d'aboutir à un examen de conscience du postulant se développe dans les deux phrases prononcées par le Très Respectable lors des trois voyages « La vie de l'homme ici bas n'est qu'un passage » - « chaque instant nous mène à notre fin dernière. Le vrai Maçon ne la craint ni ne la désire », mais la scène du « tablier tâché de sang » disparaît.

Le reste de la cérémonie est assez conforme aux autres rituels du XVIII^e siècle, même s'il s'est quelque peu enrichi depuis 1740 présence d'un Frère (en principe le dernier Maître reçu) « couché à terre avec la jambe gauche étendue, la droite pliée en équerre, le genou élevé, le bras gauche étendu et le droit à l'ordre de compagnon », position e acrobatique » dont la raison profonde, qui se confond probablement avec les fameux « Cinq Points », reste mystérieuse, récit de la construction du Temple et du meurtre d'Hiram, rythmé par les « trois pas mystérieux » effectués « au-dessus de la représentation » (c'est-à-dire du cercueil) et au cours duquel le récipiendaire reçoit successivement deux coups de rouleau en papier et un coup de maillet avant d'être à son tour couché dans la position déjà mentionnée, le premier Hiram s'étant discrètement éclipsé au moment du troisième pas du postulant.

L'épisode coupe le psychodrame, puisque, à la mort d'Hiram, succède la recherche de son corps. Ici, le Très Respectable dirige les opérations, qui aboutissent à la découverte de l'Acacia et à la promesse de changer le « mot et le signe de reconnaissance » du Maître. Le postulant est tellement assimilé à Hiram que le Très Respectable fait le signe d'horreur dès qu'il a découvert le voile. Suivent les deux vaines tentatives pour le relever par Jakin et Boaz. La conclusion est très « mutualiste » : « Ne savez-vous pas que vous ne pouvez rien sans moi et que nous pouvons tout à nous trois ». Puis c'est le relèvement du récipiendaire par les fameux « cinq points » que d'autres rituels rattachent au grade de compagnon et à propos desquels on a beaucoup glosé. Contentons-nous de noter que le Rite est resté fidèle à cette tradition, se contente de la réaliser sans chercher à l'expliquer.

Suit l'obligation par le glaive et non par le maillet (unique trace « chevaleresque »), l'explication du signe, du mot sacré, du mot de passe, de l'attouchement, du « signe de détresse » (non désigné

ainsi), on rappelle au postulant que, « comme maître, vous vous appellerez Gabaon », expression assez dépourvue de sens si elle ne constitue une attente des Grades Supérieurs. On lui rend son chapeau et il se couvre « cet usage très ancien annonce la liberté et la supériorité. Jusqu'ici vous avez servi comme Apprenti et Compagnon, vous allez commander, mais craignez d'en abuser ». Le Très Respectable termine en racontant et en interprétant la quête d'Hiram avec des considérations morales. A noter ce texte :

« Pour peu que vous ayez réfléchi aux différentes circonstances qui ont accompagné votre réception, aux Grades auxquels vous avez été admis, peut-être aurez vous remarqué quelques points qui paraissent se contredire, ou du moins n'avoir pas entre eux une parfaite connexité, suspendez encore votre jugement à cet égard. Cette diversité vient de celle des objets que les trois premiers Grades vous présentent. Ils sont les points fondamentaux de toutes les connaissances maçonniques. Vous verrez, par la suite, à force d'études et de recherches, ces contradictions apparentes s'évanouir... ».

Cet appel à des connaissances supérieures se retrouve un peu plus loin. (Ces épreuves) « sont encore des emblèmes allégoriques d'une infinité de connaissances qu'une étude profonde peut seule vous procurer et que je ne puis, ni ne doit vous communiquer ».

Dernier point enfin, la brièveté du « catéchisme » qui contraste avec la volubilité d'autres rituels. Il insiste sur l'Acacia - La Chambre du Milieu - l'escalier - le nom de l'Eternel gravé dans le Triangle. La perte de la Parole Perdue et le sens de la Parole Substituée, les « cinq points parfaits de la Maîtrise - le signe de détresse et le sens du terme « enfants de la veuve », le nombre sept et le mot de passe.

Fidèle aux traditions anciennes, le Grade de Maître au Rite Français - et c'est sans doute son originalité par rapport au rituel actuel qui voit dans ce degré un achèvement - est, en grande partie, un épisode, un passage. Au Troisième, le Temple n'est pas encore construit.

II

LES QUATRE HAUTS GRADES

Notons tout d'abord les « absences ». On passe directement de la Maîtrise à un Grade d'Elu ce qui élimine - nous suivons ici la dialectique de P. Naudon - les trois grades consacrés à la recherche d'Hiram - actuellement les 5^e (Maître Parfait), 6^e (Secrétaire Intime), 7^e (Prévôt et Juge) degrés - ceux basés sur le remplacement du dit Hiram (4^e, Maître secret, 6^e, Secrétaire Intime, 8^e, Intendant des Bâtiments) pour déboucher directement sur un grade qui combine les actuels 9^e (Maître Elu des IX), 10^e (Illustre Elu des XV) et 11^e (Sublime Chevalier Elu) du R.E.A.A. Bien entendu, la

synthèse peut regrouper aussi des Grades d'Elus sortes d'usage mais qui existaient au XVIII^e siècle, tels l'Elu de l'Inconnu (1763), l'Elu de Pérignon (ou de Pérignon), sans doute un des plus anciens puisqu'il est connu dès 1743 et s'est maintenu dans la Maçonnerie adhoniramite de Guillemain (1781) et, par la suite au rite de Misraïm, l'Elu Illustre, l'Elu Parfait, l'Elu Supérieur, l'Elu Symbolique et sans doute d'autres. Ce grade d'élus, ou « Elu Secret » est pratiqué sous ce troisième titre par la Loge Nationale Française. Notons aussi que d'après P. Naudon, il serait la fusion de deux grades pratiqués vers 1760 par divers chapitres parisiens « Maître parfait » et « Maître Elu », grades que nous retrouvons dans le premier système lyonnais et dans le rite de la Mère Loge de Marseille, Nihil obstat.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que, dans le rituel de 1786, ce thème d'« élus » est prépondérant et le concept de « secret » - recherche de la connaissance - est fortement occulté. Le grade est donc l'héritier des « grades de vengeance » c'est-à-dire de la thématique d'un Salomon cherchant et réussissant à arrêter et à faire supplicier les trois mauvais compagnons meurtriers d'Hiram. Les maçonologues contemporains - Marcy et Le Forestier, mais aussi Mourgues et Naudon - ont été très sensibles à l'aspect « grand guignol » qu'ont pris ces grades au XVIII^e siècle et qui subsiste encore dans les rituels de Guillemain dans lesquels le postulant frappe effectivement les traîtres et est présenté à l'obligation les mains teintes de rouge et portant avec lui une ou plusieurs têtes (ou crânes).

Tout en s'inspirant très largement de l'ancien rituel d'Elus des IX, - le signe, les mots sacrés - l'attouchement, le nom de Zoaben (ou Johaben) donné au postulant, le tablier blanc et le cordon noir, la marche, - le rituel de 1786 est beaucoup moins réaliste. Les assassins d'Hiram se suicident - deux en se jetant dans une « fondrière », et le troisième, en se voyant découvert, par le poignard - le postulant n'a donc pas à frapper. S'il est dit, dans le « Discours historique » que doit prononcer l'Orateur après la réception, que les Neuf rapportèrent les trois têtes à Jérusalem, le récipiendaire, après son « voyage », se contente de brandir un poignard et n'exhibe pas de crâne.

La scène de la mort des mauvais compagnons est simplement représentée par un « tableau » situé dans la « Chambre Obscure » ou « une décoration figurera l'entrée d'une caverne » et les épisodes du psychodrame sont simplement « montrés » au récipiendaire et non vécus par lui.

Dans ce cadre, la « vengeance » perd une partie de sa signification. Les chasseurs d'hommes ne tuent pas « stricto sensu » comme au Grade d'Elus des IX, Salomon ne condamne pas à des supplices horribles qui nous sont longuement détaillés comme à celui d'Elus des XV. Ce sont les mauvais compagnons eux-mêmes qui, par leur suicide, satisfont eux-mêmes à la vengeance des Maçons. Ce qui peut, moralement parlant, paraître supérieur et qui, en tous cas, enlève à ces Grades qui commençaient à être mal perçus à la fin du siècle - la preuve en est dans le fait qu'ils ne sont pas

repris par les rites qui se créent après 1770 et notamment par l'Ecossais Rectifié et très réduits par d'autres, dont les Philalètes et que le « Grand Globe Français », héritier du Conseil des Empereurs, les condamne en 1780 - un réalisme qui pouvait et s'est effectivement retourné contre la Maçonnerie toute entière. Et notons, dans le rituel même, cette intéressante restriction « Tout vous a annoncé la vengeance, mais l'ordre est bien loin de vous inspirer un pareil sentiment. Il vous engage au contraire, à ne jamais oublier que tout bras armé autrement que par un pouvoir légitime ne peut qu'être criminel ». Idée que l'on retrouve dans l'instruction « Quelle vengeance était permise aux Maçons ? - la juste punition des assassins de leur Respectable Maître de l'esprès commandement du Roy » et dans les « maximes » qui doivent être inscrites dans la « Chambre de Préparation » -« sans un pouvoir légitime, la vengeance est criminelle ».

Bien entendu, le cadre vétérotestamentaire reste intact, mais les allusions au Grand Architecte sont relativement rares On peut d'ailleurs se demander si les rédacteurs des Grades d'Elus n'ont pas eu conscience qu'il y avait une contradiction entre le concept de vengeance et la loi évangélique du pardon des offenses. Après tout, on eut pu concevoir un rite dans lequel Salomon (ou Salomon et le roi de Tyr Hiram) aurai(en)t pardonné aux assassins en les soumettant à diverses purifications.

L'obligation du secret est prêtée ici aussi devant le Grand Architecte de l'Univers. Le Très Sage (nom du président) explique qu'Hiram « avait mérité d'avoir la conduite de l'Edifice fait pour y chanter les louanges du Grand Architecte de l'Univers » et ajoute « j'ai imploré celui qui rend vain les travaux des hommes. S'il ne construit pas lui-même, il a daigné exaucer mes prières. Il ne veut pas que le crime reste impuni plus longtemps ». Mais la consécration n'est faite qu'au « nom du G.O.D.F. en son Grand Chapitre ». Ajoutons, d'après l'Instruction, que le « Ciel qui juge les actions des hommes ne laisse jamais le crime impuni », que la lampe signifie que « nous recevons une lumière imprévue dans les démarches guidées par le Grand Architecte » et la source symbolique, le fait que « La Providence n'abandonne jamais dans les besoins pressants », enfin la formule biblique de clôture des travaux « tout est accompli ».

*

**

Le cinquième grade, « Ecossais » ou « Grand Elu », recouvre plus ou moins les actuels 12^e (Grand Maître Architecte), 13^e (Royal Arch) et surtout 14^e (Grand Elu de la Voûte Sacrée dit de Jacques VI ou Sublime Maçon), mais à l'aide d'un rituel encore insuffisamment élaboré. Les thèmes essentiels du grade, la voûte souterraine, la pierre cubique en pointe, la découverte du delta, symbole de la parole perdue, sont essentiellement les mêmes que ceux du 14^e grade Ecossais. L'héritage du XVIII^e siècle est celui des divers grades d'« Ecossais » ou d'Architectes, termes

sensiblement synonymes, comme le notait déjà avec raison Le Forestier ou Paul Naudon qui parle de « contamination ». L'architecte, petit architecte ou apprenti Ecosais, Grand Architecte ou Grand Architecte d'Herdon, Grand Architecte Maître, Grand Architecte Sublime, Architecte de Salomon, Grand Architecte ou Grand Maître Ecosais d'un côté, Ecosais, Ecosais anglais, Ecosais d'Alcidony ou d'Angers, Grand Ecosais anglais, Ecosais apprenti. Ecosais Architecte, Ecosais de Clermont, Dunkerque, Fraville, de la connaissance, de l'anneau, de la perfection, de la Sainte Trinité, de Lille, de Lyon, de Messine, de Montpellier, de Naples, de Paris, de Prusse, des Fils aînés, des Quarante, des trois inconnus, de Toulouse, d'Hiram, du Triple Triangle, etc... de l'autre.

Comme les grades d'Elu, les grades d'Ecosais visent à compléter la maîtrise. Après avoir châtié les assassins d'Hiram et poursuivi la construction du Temple, il fallait l'achever. D'où un « discours historique » dont la lecture est réservée à l'Orateur, assez incohérent. Il débute par une liaison avec le grade précédent. C'est une permanence dans le rite que de chercher à établir un lien entre tous les grades. « Les meurtriers étant punis et les travaux étant à leur fin » ; le roi décida de cacher dans un lieu sûr et secret le véritable nom du Grand Architecte. Salomon fit pratiquer sous la partie la plus mystérieuse du temple une voûte secrète au milieu de laquelle il plaça un « pied d'estal » (sic) triangulaire qu'il nomma le « pied d'estal de la science ». Cette voûte n'était connue que de Salomon et de Maîtres qui y avaient travaillé en secret. Hiram grava la parole sur un triangle du plus pur métal et, par crainte de la perdre, la portait suspendue à son cou. Lors de son assassinat, il put la jeter « dans un puits, lequel était au coin de l'Orient au midi ». Salomon la fit rechercher et trois maîtres le retrouvèrent, le rapportèrent à Salomon qui fit le « signe d'admiration », convoqua les 15 élus (retour au grade précédent), les neufs maîtres qui avaient construit la voûte et, les trois inventeurs du triangle. Escortés par eux, il descendit dans la voûte, fit incruster le Delta au milieu du « piédestal » et le couvrit d'une pierre d'agate « taillée en forme quadrangulaire sur laquelle il fit graver à la face supérieure le mot substitué, à la face inférieure tous les mots sacrés de la Maçonnerie et aux quatre latérales, les combinaisons cubiques de ses nombres, ce qui la fit surnommer pierre cubique ».

Salomon déclara abolir l'ancienne loi qui interdisait de prononcer le nom du Grand Architecte et, après avoir reçu le serment du silence, fit fermer la voûte qui devint la « voûte sacrée » (et non plus voûte secrète). Le secret ne devait être partagé que des 27 « grands élus ». Notons le terme d' « ancienne loi » qui s'applique ici seulement au nom de l'Eternel, mais que nous retrouvons plus développé au grade de Rose Croix.

Malgré la destruction du Temple, les « Architectes » subsistent, édifient le second, restent inconnus, mais toujours unis après Titus. Ils forment des « établissements utiles et des associations vertueuses » en Palestine. Et c'est le relais des Croisades avec « les exploits périlleux de Bohémond, la surprise

d'Antioche, enlevée à l'arabe insolent, l'Egypte, Damas, les déserts déposeront de leur savoir profond. La Palestine et Jérusalem sont témoins de l'entrée de Louis Neuf, les lieux ont vu le soldat désarmé arroser de ses larmes une terre consacrée pour la présence d'illustres personnages ». Suit l'expansion de « ces institutions admirables » en Angleterre, en Ecosse, en Suède et un regret : « Voyez quels nous avons été, quels nous sommes aujourd'hui ! ».

Récit para historique à base vétero testamentaire auquel s'ajoute une esquisse de la tradition chevaleresque et croisée que développera plus longuement le 3^e « ordre », ainsi peut se résumer cette légende qui nous paraît délirante. Mais la lecture du rituel nous permet de nuancer cette opinion.

Tout d'abord, par la part importante donnée à la « science », ce qui apparaît assez nouveau dans la maçonnerie des Lumières où le Travail est davantage considéré comme un « art ». « Qui vous conduit ici, mon Frères ? » - « L'amour de mon devoir, et le désir d'atteindre à la haute science » (ouverture des travaux, répété dès le début de l'instruction). « Scientisme » dans le sens que prendra cette idéologie au XIX^e siècle ? Ne commettons pas d'anachronismes, car ici, il s'agit tout simplement d'un accroissement de la « connaissance ». Notons aussi que le terme de « haute(s) science(s) maçonnique(s) » pour désigner les Hauts Grades se maintiendra fort avant dans le XIX^e siècle. A notre sens, un des derniers emplois connus est, en 1853, la création par le Prince Murat de l'Institut Dogmatique dont c'était une des finalités. Le terme de « connaissance de l'art » apparaît d'ailleurs dès l'ouverture des travaux, en tant qu'objet de la recherche maçonnique, et, au moment de son introduction, le récipiendaire doit assurer que sa démarche « est inspirée par l'amour des connaissances, du bien, du vrai ».

Le rite est axé sur trois forces la voûte, la connaissance du nom secret du Grand Architecte, la Pierre Cubique. A notre sens l'intérêt du grade dans sa forme de 1786 consiste dans l'occultation du premier, alors qu'il joue un rôle considérable dans les développements parallèles du Rite Ecossais Ancien et Accepté - au profit du troisième, la pierre cubique. En ce qui ta concerne, nous ne sommes ici qu'aux débuts d'une évolution. Au XIX^e siècle, la pierre cubique sera l'objet de longs développements graphiques et de multiples démonstrations (dont celle de Teissier n'est qu'une des plus brèves), orientant dans tous les azimuts d multiples opérations arithmétiques. Cette « cubicomanie » disparaît vers 1850, avec le rite français, et c'est peut-être dommage car il s'agit de la mort presque complète d'un des symboles les plus riches de la Maçonnerie auquel on ne consacre plus que quelques allusions au 1^{er} et 2^e grades

Revenons au rituel : le postulant qui a été interrogé sur le grade précédent, est remis entre les mains des « frères sacrificateurs » et menacé d'immolation par la hache et le couteau, puis épargné, ceci

évidemment en évocation d'Abraham : « Nous imitons en cela le Grand Architecte de l'Univers au moment où son plus fidèle serviteur allait consommer son sacrifice plus grand que s'il en eut été lui-même la victime ». Puis il est mis entre les mains des « purificateurs » qui doivent le « laver de tout ce qui peut blesser l'innocence » par une double épreuve de l'eau et du feu. C'est alors la remise du « triangle d'or tenant à un cordon de Maître où se trouve gravé d'un côté le nom en hébreu du GADLU », triangle que le récipiendaire est censé avoir « trouvé ». Il le remet au « Très Grand » (le Président) qui place le triangle sur le « piédestal » et le « recouvre de la pierre cubique ». Suit une troisième purification par la « mixion » (lait, huile, vin, farine) en trois épisodes, une scène de communion par le pain et le vin entre les « purificateurs » et le postulant « pour vous apprendre que les Maçons se fortifient par l'union et la communauté des secours réciproques », la remise d'un « anneau », « preuve de l'alliance que vous faites avec nous. Que vos intentions soient pures et ne changent que quand lui-même (l'or) changera de nature ». Suit l'allumage du chandelier, une nouvelle obligation et la cérémonie de reconnaissance.

Il s'agit là d'une succession assez incohérente d'éléments maçonniques et vétero-testamentaires que l'on a essayé de rationaliser. Dans la trame légendaire du récit, il était évidemment impossible que le Grand Architecte soit absent et il apparaît fortement dans l'existence et la découverte du tétragramme, point essentiel du psychodrame, avant d'être lui-même supplanté par la pierre cubique. L'Instruction précise bien qu'il s'agit des « vrais caractères de la parole innommable » et son entrée dans le Temple est saluée par le « signe d'extase ». Le « mot » sacré est « le nom inexplicable qui sert à exprimer le nom des quatre lettres », le mot de passe signifie « à Dieu soit la Grâce ». Bien qu'aucune des deux obligations ne soient prêtées à la gloire du GADLU ou devant lui, dans le rituel de clôture, il est précisé que l'« objet » du zèle maçonnique est la Gloire dudit GADLU. Notons aussi l'évocation du sacrifice d'Abraham et surtout la mention de la « loi nouvelle », thème qui sera plus amplement développé au grade de Rose Croix, mais qui, ici, ne se rapporte en aucune manière à la personne du Christ.

L'aspect religieux a été partiellement occulté, l'aspect ésotérique l'est totalement. On pratique bien des « purifications », mais l'eau et le feu se placent dans le cadre d'un symbolisme purement moral. Effectivement, dans ce rituel tout ce qui échappe à la rationalité morale, et subsidiairement, ainsi que nous l'avons vu, scientifique, a disparu. Prenons par exemple le texte de l'« Instruction ». Pour accéder à la « haute science », il faut un « coeur zélé partisan de la vertu et de la vérité ». L'épreuve subie par Abraham s'interprète comme « le sacrifice volontaire des passions ». L'objet de la recherche est « la connaissance de l'art de perfectionner ce qui est imparfait et d'arriver au trésor de la vraie morale ». La récompense en est « l'admission dans un lieu de Lumière et de Gloire où j'ai terminé mes travaux ». Les quatre produits de la « mixion » signifient « douceur, sagesse, force et

beauté », qualités essentielles des Ecossais. Pour pénétrer dans leur Atelier, il faut « la fermeté dans le coeur et sur le front, caractère de l'homme irréprochable ». Le premier devoir est « d'observer avec respect les lois de la Maçonnerie, de pratiquer la plus saine morale et secourir ses frères ». Les thèmes moraux de la Maçonnerie, largement développés ici et que les ésotéristes contemporains traitent volontiers, avec dédain, de déviations moralisantes ne datent donc pas de l'épisode positiviste, mais se rattachent à une tradition bien plus ancienne. Rappelons simplement que la Grande Loge Uni d'Angleterre définit la Maçonnerie comme un « système particulier de morale ». Notons aussi que la liaison entre ces concepts moraux et la tonalité religieuse subsistante n'est guère évidente.

Le grade de Chevalier d'Orient, troisième « Ordre », synthétise toute une série d'éléments empruntés aux différents grades « chevaleresques », qui, dans la hiérarchie actuelle du Rite Ecossais Ancien et Accepté, précèdent le 18^e degré, celui de Rose Croix, et contient l'héritage des multiples grades de « chevaliers » qui ont fleuri au XVIII^e siècle. Il est basé sur une légende d'Ordre qui joint bout à bout diverses traditions et reconstitue un récit délirant des origines de la Maçonnerie des temps du Roi Salomon à nos jours. Résumons là :

Les « maçons libres », derniers défenseurs de Jérusalem lorsque la Ville Sainte fut prise par Nabuchodonosor furent déportés à Babylone pendant soixante dix ans. Cyrus eut alors une vision qui lui commandait de « rendre la liberté aux captifs ». Zorobabel les ramène, mais rencontre « un obstacle » aux bords du « fleuve qui sépare l'Assyrie de la Judée », il fait construire un pont, mais les « peuples de l'au-delà » l'attaquent au passage, il les vainc, grâce à l'aide « des braves maçons qui le suivaient ». Sur le site du Temple, avaient subsisté en échappant à la captivité, « quelques Grands Elus » ; ils avaient trouvé l'entrée de la « voûte sacrée » et la « lame d'or sous la pierre cubique qu'ils détruisirent » et ils transmirent « leurs mystères par la seule tradition ». Ananias qui était à leur tête reconnaît Zorobabel comme chef et le Temple est reconstruit.

Après la destruction du Second Temple par « les Romains », « quelques-uns des Architectes restèrent presque sur les lieux » et en conservèrent les secrets. D'autres, d'abord retirés « au désert », les rejoignirent. Ils fondèrent un « hospice sur le lieu même où le Temple avait été détruit en faveur des pèlerins » et devinrent « un ordre religieux ». Apparut Pierre l'Ermite « fanatique obscur, mais entreprenant » qui « excita cette guerre si funeste connue sous le nom de Croisades ». A la nouvelle de son arrivée, « d'anciens militaires, retirés pour la plupart dans les déserts de la Thébaidé » rejoignirent les Architectes. Ils avaient tous pour but le rétablissement du Temple et « déguisèrent sous les simples apparences d'une architecture spéculative, un point de vue glorieux ». Ils rejoignirent les armées Croisées, se donnèrent des chefs militaires, fixèrent un « formulaire dont les symboles et les allégories pris de la construction du Temple les ramenaient toujours au véritable but

». Pour éviter toute surprise, « ils choisirent des mots, signes et attouchements pour se reconnaître », adoptèrent le titre de Maçons Libres et se joignirent aux Croisés « de qui ils seront accueillis et distingués ». Les Architectes qui avaient édifié l'hospice restèrent actifs, « prirent les armes et, sous un chef de bande érigé en Grand Maître », rejoignirent aussi les Croisés.

Après cette guerre, « ils s'agrandirent, puis furent anéantis ». Pendant ce temps, 81 d'entre eux passèrent en Suède et initièrent à leurs secrets l'archevêque d'Upsal. Plus tard, 81 autres chevaliers les rejoignirent, le prélat renferma leurs secrets dans un tombeau de marbre scellé de quatre sceaux. Après la conquête de la Terre Sainte par les Egyptiens, les Architectes abandonnèrent leur pays et allèrent chercher ailleurs « de nouveaux établissements ». Et le rituel se conclut par une invitation faite au postulant de construire le Temple avec des « matériaux mystiques ».

L'historien n'a rien à retenir de ce récit qui est la combinaison de plusieurs légendes que l'on trouve peu ou prou dans tous les grades « chevaleresques » - la libération par Cyrus des captifs, le retour à Jérusalem et l'édification du second Temple, thème strictement vétero testamentaire, mais le fameux texte « l'épée d'une main, la truelle de l'autre » peut permettre toutes sortes de développements parascripturaux, ayant aussi peu de rapports avec les textes bibliques que la mort d'Hiram n'en a avec le livre des Rois. Dans le cas précis de ce grade, le greffon est la légende du pont dont nous ignorons parfaitement l'origine.

- La légende est prolongée jusqu'à nos jours avec un second temps fort, les Croisades. On peut aisément trouver là l'influence plus ou moins lointaine du *Discours* de Ramsay de 1737, mais réduite à sa plus simple expression. Enfin, conformément à la tradition historiographique « éclairée », les Croisades sont considérées comme « événement malheureux ». Notons aussi, mais cela n'a peut être qu'une valeur anecdotique, que le héros de ces expéditions est Pierre l'Ermite et non Godefroy de Bouillon, ce qui est plutôt paradoxal pour un ordre « chevaleresque ».

Peut-on parler de « Templarisme » ? Le terme n'est pas employé et il ne le sera jamais dans tout le développement du rite, mais les allusions ne paraissent laisser aucun doute : « On les vit s'accroître successivement et s'agrandir, parvenir au comble des richesses et des grandeurs, ils furent de même dépouillés et anéantis ». Aucun jugement de valeur dans cette description, et, bien entendu, pas de finalité de vengeance.

On peut aussi noter que, comme dans l'ensemble du rite, les rédacteurs tiennent à maintenir un fil conducteur avec le degré précédent : ici on revient, pour les replacer dans une optique nouvelle - en l'espèce, celle de la redécouverte et de la mémorisation - sur la voûte sacrée et le Delta. Les rédacteurs ont le sens de la chronologie, et, pour eux, les grades sont à la fois parfaitement incarnés et logiquement distribués dans le temps au premier Temple succède le second.

Car c'est uniquement sur la reconstruction de ce second Temple que reposent tant le rituel que les Instructions. Il ne retient que là liberté donnée par Cyrus aux captifs et le retour de Zorobabel à Jérusalem suivi de son intronisation comme « maître d'oeuvre ». La partie médiévale, Croisée et templière, est totalement occultée. Cette disparition témoigne des contradictions dans lesquelles se sont débattus les rédacteurs du rituel. Ils n'ignoraient rien de la légende maçonnico-templière telle qu'elle s'est développée au XVIII^e siècle, et fidèles à la tradition de la Monarchie française - qui est aussi l'optique de la plupart des écrivains des Lumières dont Voltaire, mais aussi Joseph de Maistre - ils jugeaient les Chevaliers fort défavorablement et étaient loin de les considérer comme des martyrs. Mais, d'un autre côté, ne voulant pas paraître inférieurs en « sciences maçonniques », à leurs confrères d'autres rites, ils pensaient ne pas pouvoir se dispenser d'y faire allusion.

La rituel du grade comprend deux épisodes dans la « salle d'Orient », Cyrus rend « la liberté aux captifs » à la demande de Zorobabel. Dans la « salle d'Occident », ledit Zorobabel est reconnu comme apte à diriger les travaux de reconstruction du Temple. Tout ceci reste très biblique.

Il était fatal que l'essentiel du rituel fut vétéro testamentaire et très directement inspiré des livres d'Esdras et de Néhémie. En aucun endroit, il n'est parlé de la « nouvelle alliance ». Dans le long récit historique cité et qui s'étale sur quelque deux mille ans, où il y a continuité entre les « Architectes » de la fondation du second Temple jusqu'aux Croisades, aucune allusion n'est faite au Christianisme et le nom du Christ n'est même pas prononcé.

On ne s'étonnera pas de voir ici l'omniprésence du GADLU. On rappelle sans cesse que le Temple a été construit et sera reconstruit à Sa Gloire. Tous termes que l'on retrouve comme dans les autres grades au moment du serment et de la Consécration, mais qui est toujours absent dans le cérémonial d'ouverture et de fermeture des travaux.

Il faut faire un sort également au fameux « Liberté de passer » le pont sur le fleuve à propos duquel les auteurs anti-maçons ont écrit tant de sottises. On trouve le terme de « liberté » dès l'ouverture des travaux « Que la captivité finisse », s'écrie le président qui « relève la pointe (de son glaive) avec vitesse pour signifier Liberté ». Et, à la clôture des travaux s'engage le dialogue : « Qu'apportez-vous, - Liberté de travailler ». Enfin, l'instruction ajoute « Vous a-t-il (Cyrus) accordé votre demande ? - Après m'avoir éprouvé, il m'a rendu la Liberté et à tous mes Frères ».

Ici aussi, nous trouvons de nombreuses considérations morales dans l'interprétation des symboles et l'absence de tout ésotérisme. Reprenons l'instruction « Que signifient les colonnes renversées, les instruments et les meubles déplacés ? - Que toute Loge composée de Frères indiscrets et vicieux perd l'harmonie qui en fait le principal ornement et ne peut tarder de se détruire. » - Que signifient les obstacles rencontrés au passage du Fleuve ? - Le désir ardent que tout bon maître doit avoir de

s'instruire et les difficultés qu'il doit s'efforcer de vaincre pour parvenir à la découverte de la vérité ».

« Que signifie la résistance que firent les nouveaux constructeurs contre leurs ennemis pendant le temps de la réédification ? - Les soins avec lesquels tout maître doit s'opposer à l'introduction des vices et des abus ». On pourrait multiplier les exemples qui prouvent qu'ici aussi, la composante « morale » de la Maçonnerie est capitale.

Sous la forme du 15^e degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté, Chevalier de l'Orient et de l'Épée, Maçon libre, ce grade est encore pratiqué par divers Suprêmes Conseils dans des formes peu différentes de celle que nous avons rencontrée ici. Il établit, dit P. Naudon, « le lien entre la Chevalerie et la Maçonnerie constructive ». Mais, dans cette version, la rationalisation est nette. Nos rédacteurs se trouvaient en présence d'un matériel assez hétéroclite, parfois sans grande valeur symbolique. Ils en ont éliminé la plus grande partie, ne conservant que les deux temps forts de la construction du Second Temple.

*

**

On a écrit des volumes sur la Rose Croix, les Rose Croix ou les Rosicruciens. Nous ne le ferons pas. Tel que nous le connaissons, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, par un ensemble de manuscrits relativement nombreux et finalement assez homogènes, le grade maçonnique de Souverain Prince Rose-Croix (ou plus simplement Chevalier Rose-Croix), complété parfois par les titres de Chevalier de l'Aigle, du Pélican, parfois d'Hérédome ou de Saint-André, « parfait Maçon », grade qui est bien loin de recouvrir tout ce qui s'intitule « Rose-Croix », est un mélange, à parts variables, d'ésotérisme chrétien, plus spécifiquement luthérien, et d'alchimie, mélange qui ne pouvait surprendre personne au pays du D^r Faust où il est né. Aussi, à l'inverse des trois premiers hauts grades déjà analysés et qui sont basés sur des légendes d'Ordre chronologiquement datées, avec fantaisie, certes, mais avec une relative précision, venant s'enter sur le grade de Maître, celui-ci est-il « intemporel ». Ce caractère devait sans doute choquer nos rédacteurs qui ont essayé de le caser, d'une manière artificielle sans doute, mais chronologiquement logique, « à la seconde destruction du Temple ». De plus, ce grade clôt le « curriculum » Maçonnique et doit, par conséquent, résumer la quintessence de la connaissance.

Si le rituel, malgré une plus grande complexité, n'a rien qui puisse étonner le Maçon « français » contemporain, titulaire de ce grade et qui en connaît la nouveauté et l'originalité par rapport au « bleu », le « Discours historique » que doit lire l'Orateur au nouveau Chevalier est intéressant en ce sens qu'il essaie de synthétiser les arcanes de la « haute science maçonnique » à laquelle les grades précédents et surtout celui d'Ecossais ont fait allusion.

Nous y apprenons que les Maçons, depuis la réédification du Temple, ont « négligé les travaux » et que c'est « le désordre, la confusion et le vice ». Le Grand Architecte « abandonna l'édification des Temples matériels à l'ignorance et à la témérité des mortels » pour en « construire de spirituels dont l'existence ne cessera jamais ». La « véritable maçonnerie » fut presque anéantie et la Parole fut perdue. Mais « la volonté de celui qui conduit toutes choses » mit un terme à ses souffrances et la Parole fut retrouvée. Mais cette importante révolution » ne fut appréciée à sa juste valeur que par les « vrais maçons » qui « eux seuls connurent les trois colonnes fondamentales » et continuèrent à « couvrir du voile de l'emblème les connaissances qu'ils ne devaient pas prodiguer au commun » et qu'ils continuent à se transmettre.

Les « maçons imparfaits, c'est-à-dire les prétendus philosophes modernes, ayant perdu de vue les vrais principes constitutifs de cet univers, ou plutôt n'ayant jamais été initiés aux augustes mystères de la Nature, ont établi des systèmes faux, contradictoires aux vrais principes ». En fait, Zoroastre, Trismégiste, Moïse, Salomon, Pythagore, Platon ont enseigné que l'univers, comme l'homme, est composé de « trois parties bien distinctes, la matérielle, la spirituelle et la céleste » Cette philosophie a trois buts principaux, la métaphysique, la morale et la physique qui déterminent l'immensité des connaissances et dont la réunion forme la vérité que recherche tout Maçon. Ces connaissances sont renfermées dans les trois grades symboliques. Dans le premier, tout s'opère par trois parce que « tout a rapport à trois principes, la naissance, l'existence et la mort, l'agent, le patient et le produit ». Dans le deuxième, tout à rapport aux « cinq sciences ou connaissances », la métaphysique, la morale, l'astronomie, l'agriculture et l'architecture, « ces trois dernières connaissances sont une avec la physique ».

L'ordre immuable des corps célestes fut « l'échelle qui porta l'esprit humain jusqu'à l'intelligence suprême » et « ainsi naquit la métaphysique ». Leur aspect « détermina des observations d'un petit nombre » et ce fut l'astronomie. « Un heureux génie inspiré par le Grand Architecte et déterminé par la nécessité développa ce sentiment inné de cultiver le sol que l'on habite et découvrir le trésor inépuisable de l'agriculture », enfin, la nécessité de se défendre contre les saisons, les animaux, les ennemis fit naître l'architecture. Ces connaissances étaient réservées à peu d'individus qui « se servirent d'un voile impénétrable », ce qui donna lieu à des initiations « célèbres » desquelles survivent les Sabéens et les Brame, mais qu'ont illustré les Mages, les Hiérophantes et les Druides.

Les Hiérophantes et l'Egypte « portèrent au plus haut degré ces différentes sciences, c'est par eux que nous ont été transmis... les symboles de nos mystères ». L'architecture égyptienne est leur oeuvre. Ils avaient divisé les « sujets en enseignants, instruits et étudiants » et connaissaient une initiation en trois parties. Pythagore avait été leur disciple, tout comme les Esséniens, et, chez le philosophe grec, existaient aussi trois « classes », les « Ecoutans », les « Initiés aux Sciences » et les

« Maîtres ». Est Maître, « celui qui connaît parfaitement le Delta et toutes ses propriétés, la Création, l'accroissement, la perfection, l'unité d'essence, de substance, de nature dont le produit est le Delta, principe de toute vérité ».

Toutes ces connaissances sont contenues dans les trois premiers grades, mais « il a été nécessaire pour faciliter le travail de ceux qui aspirent à la découverte de la vérité, d'établir des classes dans lesquelles on peut donner une espèce de développement aux emblèmes qui s'offrent de toute part dans les trois premiers grades, sans cependant tirer le voile en entier ».

Le grade de Rose Croix en est une preuve : ici, tout est « sensible », tout « paraît à découvert », mais l'« emblème » ne cesse pas d'exister. Les anciens maçons « nous ont caché les points les plus importants sous des types hiéroglyphiques qui semblent n'annoncer aujourd'hui que des énigmes ». C'est le but du travail et de la recherche symbolique que de les interpréter. Celui qui « découvrira le secret des sublimes vérités qu'il renferme sera parfaitement satisfait, il sera assuré d'avoir trouvé la félicité ou tout mortel aspire, ses jours seront heureux, ses mains seront pures, l'indigence et les infirmités n'auront pas d'empire sur lui ». Il existe une classe « privilégiée de Maçons philosophes, dignes de ce titre par l'étendue et la sublimité de leurs connaissances ». Soyons persuadés que ce n'est pas sans raison que « les professeurs de l'art des sages, les vrais maîtres » adoptèrent pour chef Salomon et que « les philosophes établirent leurs travaux sur le plan du Temple célèbre élevé à la Gloire du Très Haut par le plus sage des mortels ». Conclusion l'art professé par les Maçons « doit les conduire dans le sanctuaire de la Vérité, par la pratique des vertus et une étude constante et suivie de la Nature et des merveilles du GADLU ».

Il y aurait de longs commentaires à faire sur ce texte où le condillacisme paraît faire bon ménage avec une conception trichotomiste de l'individu d'inspiration très strictement paulinienne. Retenons en deux points forts : d'abord, la priorité donnée à la connaissance et à la recherche maçonnique basée sur l'interprétation des symboles et qui aboutit à une théorie moniste de la réalité basée sur le Delta, source, symbole et synthèse de tout ce que l'esprit humain peut pénétrer, ensuite, l'idée que la Maçonnerie est l'héritière des sciences et des initiations antiques, idée encore peu développée, mais qui connaîtra un éclatant destin dans la première partie du siècle suivant. A l'inverse, on peut noter l'occultation complète de tout thème chevaleresque, alors qu'ils étaient fortement représentés au grade précédent. Nos Rose Croix ne sont plus des chevaliers, ils sont des philosophes. Rien d'alchimique non plus, comme dans l'ensemble du rite, rien de mystique. Certes, le but de la Maçonnerie est la contemplation, non du Grand Architecte lui-même, mais de ses merveilles. On adore Dieu à travers la Nature, mais Dieu n'est pas la Nature. On peut rapprocher cette conception de celle de Voltaire, mais aussi de l'introduction des Constitutions anglaises de 1784 : « Quand, du point de vue philosophique, nous contemplons les merveilles de l'Univers... »

Cette longue analyse nous permettra de réduire les observations touchant au rituel. L'ouverture des travaux nous apprend que nous sommes « à l'instant où le voile du Temple fut déchiré, que les ténèbres se répandirent sur la surface de la Terre, que la Lumière fut obscurcie (sic), que les colonnes et les outils de la Maçonnerie furent brisés, que l'Etoile Flamboyante disparut, que la parole fut perdue », et « que la pierre cubique sua sang et eau », élément qui a disparu, probablement à cause de la non-pratique du grade d'écossois, axé, on l'a vu, sur elle. A la clôture, nous apprenons que cette pierre cubique « s'est changée en rose mystique », sans que cette métamorphose qui eut ravi Sainte-Thérèse, nous soit clairement expliquée. Notons aussi l'existence de « génuflexions » assez nombreuses devant le « sanctuaire ».

Le postulant est un « Frère Chevalier d'Orient errant dans les bois et les montagnes qui a perdu la Parole à la seconde destruction du Temple » et qui « désirerait, avec votre concours, la retrouver ». Il convient qu'il aide les Frères à chercher la « Parole sacrée », car « malgré toutes nos perquisitions, nous ignorons les moyens de la reconnaître ». Mais « notre dessein n'est pas de rester dans l'oisiveté, nous cherchons à la retrouver par une loi nouvelle ». Suivent sept voyages, effectués dans le but de retrouver cette loi, et, lors des trois derniers, on fait connaître au candidat les colonnes « Foi-Espérance-Charité », « principes de notre Ordre et de nos nouveaux mystères ». Suit une obligation prêtée sur le « Livre de la Sagesse », conclue par la formule « Que le GADLU me soit en aide » à laquelle le Très Sage répond par « Tout est consommé ». Il remet ensuite le tablier et le cordon, côté noir, couleur à la fois du repentir « des maux qui ont causé nos malheurs » et du deuil, « jusqu'à ce que la Parole soit retrouvée ». Suit ce dialogue : « Quel motif nous rassemble ? - La pierre cubique sue sang et eau par le relâchement des Maçons dans leurs ouvrages et pour le succès de la Maçonnerie exposée sur le sommet d'une haute montagne - que signifie ce mystère ? - La perte de la Parole qu'avec votre aide, nous espérons retrouver - Que faut-il pour y parvenir ? - Embrasser la nouvelle Loi, être pleinement convaincu des Trois Vertus. - Comment trouverons-nous ces Trois Colonnes ? - En voyageant et errant dans l'obscurité la plus profonde ».

Suivent sept autres voyages exécutés par tous les Chevaliers en cortège, puis le récipiendaire sort de la Loge, y est à nouveau introduit, revêt « un drap noir saupoudré de cendres » en signe d'humilité et est conduit « dans le lieu ténébreux d'où la Parole doit sortir triomphante à la Gloire et à l'avantage de la Maçonnerie ». On le mène dans une « grotte » où figurent « les horreurs d'un lieu de peine et de silence ». Puis s'engage le fameux dialogue que l'on trouve dans d'autres rites : « D'où venez-vous ? - De la Judée - Par quelle ville êtes vous passé ? - Par Nazareth - Quel a été votre conducteur ? - Raphaël - De quelle tribu êtes vous ? - De Juda - Donnez-moi l'initiale de ces quatre mots - I.N.R.I. ». La Parole est ainsi retrouvée et le candidat devenu « parfait Maçon ». On lui donne signes, mots et attouchements, on retourne son cordon et on lui remet le bijou en concluant :

« Que le GADLU vous soit en aide ». Suivent la « reconnaissance », les « applaudissements » et l' « exclamation- ».

Ce rituel est relativement sobre, basé exclusivement sur la découverte des Trois Vertus, puis de la Parole. Encore qu'aucune interprétation de cette Parole ne soit donnée, il ne nous paraît pas contestable que l'influence chrétienne soit dominante, tant par la « technique » de ces découvertes, que par les génuflexions, les multiples allusions au GADLU, le dialogue précédent la révélation de l'I.N.R.I., le triptyque Foi-Espérance-Charité, l'entrée dans la « Loi nouvelle », une Loi différente de celle à laquelle il avait été fait allusion au grade d'Ecossais. Bien entendu, toute interprétation alchimique (Integra Natura Renovatur Igny) est totalement absente. Ici encore, l'aspect occultiste de la Maçonnerie a été totalement – entièrement éliminé.

L'instruction vient dans le même sens : « Qu'avez-vous appris dans vos voyages ? – J'ai aperçu trois soutiens de notre édifice... Le Très Sage a ordonné qu'on me conduisit aux pieds de Celui devant qui tout fléchit pour y prêter mon obligation ». On rappelle encore une fois le fameux dialogue. Enfin, il est bon de noter que l'on ne donne aucune explication des autres symboles du grade et notamment du pélican. Est-ce que ces choses nouvelles ne devaient pas être l'objet de la méditation du nouveau Rose Croix ?

Quant à la Cène, elle est aussi une cérémonie très simple sous le nom de « banquet des Rose-Croix » celui de « jeudi saint » avec le sacrifice de l'Agneau ne figure pas dans le rituel et paraît ignoré au rite français -. Elle débute par une prière dans laquelle le Très Sage demande au GADLU de « bénir la nourriture que nous allons prendre, qu'elle soit pour Ta plus grande Gloire et notre satisfaction », puis il distribue le pain et le vin avant de conclure par « Tout est consommé ». Les Frères se séparent par le baiser de paix et le président par « La paix soit avec vous ». Noter l'emploi des formules françaises en non latines et l'absence du symbolisme de la baguette ainsi que de toute explication de la cérémonie.

Un document publié à la suite du rituel « Explication du timbre des brefs » accentue encore le symbolisme chrétien du rituel. Toutes les interprétations proposées du tableau sont effet d'un christianisme parfaitement orthodoxe. Notons simplement que la Croix est « si redoutable aux ennemis de notre salut et si consolante pour nous », le palmier et le cyprès en sont des « figures » le bélier est « celui qu'Abraham sacrifia », la colombe figure « Jésus Christ innocent », le pélican est aussi un « emblème de Jésus-Christ qui a versé son sang pour nous comme le Pélican nourrit ses petits de son sang ». Le « triangle mystérieux » est l' « image sensible de la Toute Puissante Trinité ». Les sept lampes sur le chandelier représentent les sept dons du Saint-Esprit « que nous recevons par les mérites de Jésus-Christ, car le seul sacrifice de Jésus-Christ a aboli tous les autres holocaustes ». L'agneau représente l'Eucharistie, etc...

Cette interprétation, très axée sur le mystère de la Rédemption, contraste évidemment avec le rituel et surtout avec le « discours historique ». Tout cela manque certainement de logique au point d'apparaître contradictoire. Cet ensemble permet mal de saisir la vraie signification du rite de Rose-Croix pour les maçons français de 1787. Qui était majoritaire, de ceux qui y voyaient l'achèvement d'une pensée philosophique, débutant au grade d'apprenti et se dévoilant lentement à travers les élévations successives - et, dans cette progression, le rite français est, à coup sûr, une logique et belle réussite - ou des chrétiens sincères qui voyaient dans ce symbolisme, ici bien détaché de son contexte maçonnique, un compendium de l'enseignement religieux ? Les uns ou les autres, mais aussi peut être, les uns et les autres, car, en matière de rituel, la rationalité n'était pas la vertu essentielle des Maçons du Siècle des Lumières.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le rite s'arrête à la Rose Croix, comme tant d'autres. Il n'est pas question des grades « aréopagites » culminant actuellement au 30^e du Rite Ecossais Ancien et Accepté, ni, bien entendu, des 31^e, 32^e et 33^e de ce rite qui naissaient alors en Amérique. Comment expliquer ces éliminations ? Tout d'abord par un désir sincère de simplifier et de codifier « l'inextricable fouillis écossais » comme disait G. Martin qui constituait des collections disparates et peu homogènes. Les créateurs du R.E.A.A. auront la même ambition. « Ordo ab chao ». Ajoutons les hésitations qu'avaient les Maçons français devant le Kadosch, expression ultime de grades de vengeance dont le réalisme ne pouvait que déplaire à la sensibilité plus ou moins rousseauiste des Frères et le Templarisme en qui ils subodoraient, soit une origine allemande, ce qui froissait leur patriotisme, soit une source « jésuitique » et auquel leur loyalisme monarchique répugnait. De plus, ils ont dû considérer qu'aucun des grades qui sont aujourd'hui les intermédiaires entre le 18^e et le 30^e du R.E.A.A. et dont certains étaient couramment pratiqués dans les Chapitres français, n'avaient un prestige suffisant pour devenir le « nec plus ultra » de l'Ordre. A l'inverse, ils pouvaient penser qu'avec la Parole retrouvée, tout était vraiment accompli.

Mais cette logique qui explique la force conquérante du rite en 1787 explique aussi son déclin. Après l'établissement définitif du R.E.A.A. en 1804 en France, il ne pouvait prétendre lutter, surtout au sein de l'aristocratie maçonnique, contre l'attrait, non pas tellement du Kadosch qui n'acquerra de popularité réelle qu'après 1859, mais des grades « blancs ». Peut être aussi la cooptation, règle absolue du Suprême, le fait qu'il était souverain, même sur la Maçonnerie bleue, tandis que le Grand Chapitre, puis le Grand Directoire restaient soumis au Grand Orient en en faisant partie intégrante, ont entraîné, les dignitaires maçons d'abord, le « peuple » ensuite, vers l'écossisme. Malgré le ridicule apparent de certains titres sur lesquels les Frères rationalistes du milieu du XIX^e siècle,

Edmond About en tête, n'ont cessé de dauber.

Le Rite français à sept degrés a donc disparu obscurément. Le Grand Collège s'en déclare légitime propriétaire, mais ne le pratique pas. Peut-être aujourd'hui, puisqu'il est désormais admis, rue Cadet, que l'on ne peut passer sans échelons intermédiaires de la Maîtrise à la Rose Croix, serait-il possible de le ressusciter, ou du moins de faire un essai. Nos aïeux de 1787 avaient conçu un mécanisme de progression dans la connaissance maçonnique fort remarquable. Pourquoi négliger cette portion de notre patrimoine ?

Daniel LIGOU, 33^e